

Bruno **TANDONNET**

Gérard **ROUVIERE**
Ancien Bâtonnier

Dominique **GALLARD**

AVOCATS A LA COUR

1 Avenue du Marché Brauhauban
BP 1045
65010 - TARBES

Tél: 62 93 30 28
Fax: 62 93 16 78
SUR RENDEZ-VOUS

TARBES, le 9 Septembre 1993

Je soussigné: Maître Dominique GALLARD, Avocat à TARBES,

Atteste que Monsieur Jean François LAFUISAT et Madame Hélène TILLOLES, son épouse, demeurant ensemble à BORDERES SUR ECHEZ, 23 Rue du Marcadau,

Se sont rendus adjudicataires, ce jour, d'un immeuble situé commune de TARASTEIX, cadastré section A, N° 288, 308, 309, 310, 311, 312 et 313, pour le prix principal de: CENT QUATRE VINGT UN MILLE Francs (181.000F), outre les frais préalables s'élevant à: DIX MILLE TROIS CENT VINGT TROIS Francs dix huit centimes (10.323,18F).

A ce prix, il y a lieu d'ajouter les frais d'enregistrement, d'hypothèques et les honoraires évalués, sauf à parfaire ou diminuer, à la somme de: 30.630,67 Francs.

DOMINIQUE GALLARD
AVOCAT
1, Av. Marché Brauhauban
65 000 TARBES

- DECLARATION D'ADJUDICATAIRE -

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT TREIZE, et le 9 Septembre,

Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de **TARBES**, et Pardevant Nous Monsieur **SOURY**, Premier Greffier du T.G.I. de **TARBES**,

A comparu Maître **TANDONNET**, Avocat au Barreau de **TARBES**, y demeurant, 1 Avenue du Marché Brauhauban,

Lequel a déclaré que l'adjudication prononcée à son profit, le 9 Septembre 1993, par le Tribunal de Grande Instance de **TARBES**,

A l'encontre de: Monsieur Laurent Bernard **PEYROUTOU**, né à **TARASTEIX**, le 18 Décembre 1946, y demeurant,

L'a été pour le compte de: Monsieur Jean François Henri **LAFUISAT**, animateur, et Madame Hélène Danielle Aline **TILLOLES**, Gardien de Police, son épouse, demeurant ensemble à **BORDERES SUR L'ECHEZ** (65320), 23 Rue du Marcadau; nés savoir: le mari à **BURDEAU** (Algérie) le 7 Janvier 1961, et l'épouse à **LOURDES** le 24 Août 1958. Mariés sous le régime de la séparation de biens et faisant la présente acquisition pour moitié indivise chacun..

Moyennant le prix principal de: **CENT QUATRE VINGT UN MILLE Francs (181.000F)**.

Et ledit Maître **TANDONNET** a signé avec Nous, Greffier, après lecture faite.

B. TANDONNET

G. ROUVIERE

Avocats

1. av. du Marché Brauhauban
65000 TARBES - Tél. 62.93.30.28

Bruno **TANDONNET**

Gérard **ROUVIERE**
Ancien Bâtonnier

Dominique **GALLARD**

AVOCATS A LA COUR

1 Avenue du Marché Brauhauban
BP 1045
65010 - TARBES

Tél: 62 93 30 28
Fax: 62 93 16 78
SUR RENDEZ-VOUS

TARBES, le 6 Octobre 1993

JE SOUSSIGNE Maître Dominique GALLARD, Avocat à TARBES,

Atteste que Monsieur Jean François LAFUISAT, et Madame Hélène TILLOLES, son épouse, demeurant ensemble à BORDERES SUR ECHEZ, 23 Rue du Marcadau,

Se sont rendus adjudicataires, le 9 Septembre 1993, d'un immeuble situé commune de TARASTEIX, cadastré section A, N° 288, 308, 309, 310, 311, 312, et 313, pour le prix principal de: CENT QUATRE VINGT UN MILLE Francs (181.000F), outre les frais préalables s'élevant à la somme de: DIX MILLE TROIS CENT VINGT TROIS Francs dix huit centimes (10.323,18), soit une somme totale de: 191.323 F 18, laquelle somme doit être versée à mon Cabinet au plus tard dans les quarante cinq jours de l'adjudication.

A ce prix, il y a lieu d'ajouter les frais d'enregistrement, d'hypothèques et les honoraires évalués à 30.630,67 Francs, qui m'ont été versés directement par M. et Mme LAFUISAT.

En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Dominique GALLARD